

Inventaire

MYRIOPHYLLE À ÉPIS

lac aux Araignées 2024



MARIE-CHRISTINE PICARD

Consultante en environnement

www.mariechristinepicard.com

Table des matières

1. Contexte.....	2
2. Méthodologie.....	3
2.1. Équipements.....	3
2.2. Choix des sites à visiter.....	3
2.3. Application de navigation.....	3
2.4. Météo à privilégier pour l'inventaire.....	4
3. Résultats.....	6
4. Recommandations.....	7
4.1. Inventaire annuel et triennal.....	7
4.2. Recommandations complémentaires.....	7
Annexe 1: Secteurs explorés lors de l'inventaire.....	8
Descente de bateaux (route 161).....	8
Secteur Est: développement Macannamac, plage municipale (et la baie à proximité) et rivière aux Araignées.....	10
Annexe 2 - Plantes indigènes s'apparentant au myriophylle à épis.....	11



1. Contexte

Le présent inventaire de myriophylle à épis fait suite à une demande de la municipalité de Frontenac de réaliser la toute première étude sur la présence - ou non - de cette espèce exotique envahissante dans le lac aux Araignées. Étant une des quatre Municipalités riveraines du lac Mégantic qui participe activement à la lutte au myriophylle à épis sur le lac Mégantic depuis 2018, l'inventaire du lac aux Araignées, se déversant dans le lac Mégantic, allait de soi afin de protéger les deux écosystèmes. Cet inventaire s'inscrit donc dans le cadre des démarches concrètes prises par la municipalité de Frontenac pour assurer la protection du lac aux Araignées, un lac peu profond dont la présence d'espèces exotiques envahissantes pourrait s'avérer dévastatrice, puisque la prolifération y serait facile.

La présente étude fut chapeautée par Marie-Christine Picard, consultante en environnement, accompagnée par Simon Bilodeau, également consultant en environnement.



2. Méthodologie

2.1. Équipements

Le lac aux Araignées étant peu profond, l'inventaire a été réalisé à l'aide d'une petite chaloupe équipée d'un moteur électrique ainsi que deux planches à pagaies. L'ensemble des équipements a été fourni par les consultants.

2.2. Choix des sites à visiter

De pair avec la municipalité, les sites ont été choisis en fonction de leur taux de fréquentation. Ainsi, les lieux suivants ont été visités:

- Le secteur de la descente de bateaux (côté ouest du lac);
- Le secteur du développement Macannamac;
- Le secteur de la plage municipale ainsi que la baie à proximité au nord;
- Le secteur de la rivière aux Araignées.

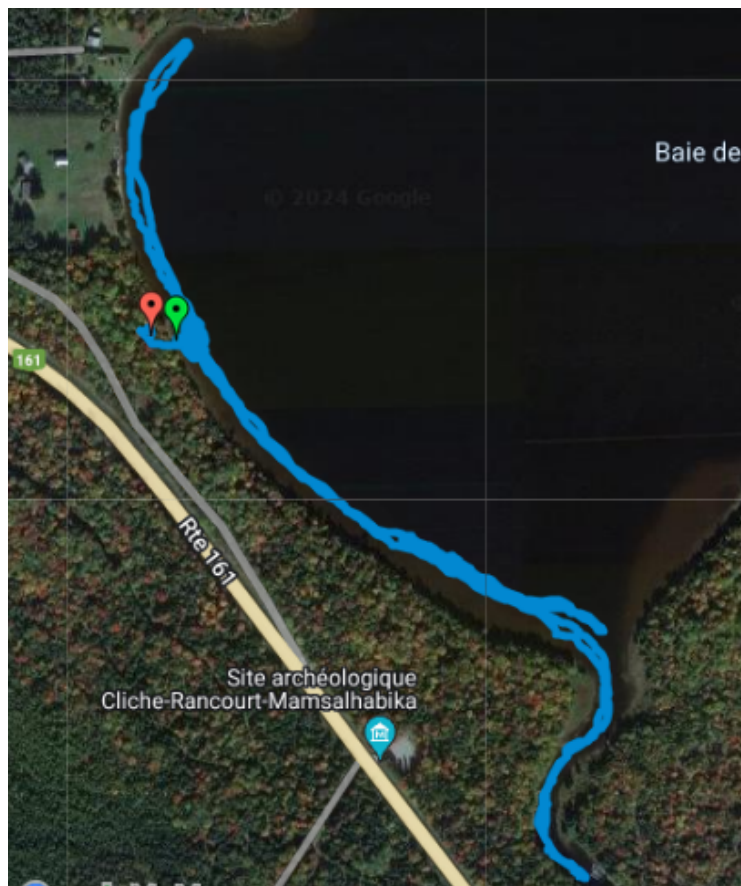
Le détail cartographié des sites visités peut être consulté en annexe 1.

2.3. Application de navigation

L'application nautique Navionics a été utilisée pour enregistrer les trajets en temps réel et ainsi déterminer avec précision le chemin parcouru pour ainsi s'assurer de couvrir la majeure partie du territoire visé. L'image suivante illustre un exemple de tracé parcouru à la descente de bateaux de la route 161. En suivant les tracés, l'objectif est de naviguer à une distance d'environ 5 mètres entre chacun d'eux.



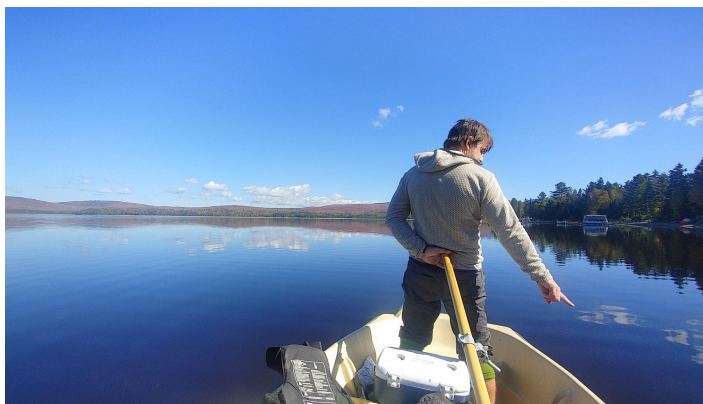
Image 1: Exemple de suivi de tracé avec l'application nautique Navionics



2.4. Météo à privilégier pour l'inventaire

En sélectionnant uniquement les journées majoritairement ensoleillées et peu venteuses, il était possible de circuler à une distance approximative de 5 mètres entre chaque tracé. Ces magnifiques conditions offrent la visibilité idéale pour apercevoir les différentes plantes aquatiques et les algues et mieux les identifier.

Image 2: Journée idéale pour l'inventaire



Source: Marie-Christine Picard



MARIE-CHRISTINE PICARD, M. Env.
Consultante en environnement

Image 3: L'eau du lac aux Araignées est extrêmement limpide lors des belles journées d'été



Source: Marie-Christine Picard



3. Résultats

L'inventaire n'a pas permis de trouver de plants de myriophylle à épis, ce qui est une excellente nouvelle! Cela démontre que les démarches de la municipalité portent fruit et que la prévention de la propagation des espèces exotiques envahissantes doit se poursuivre afin de maintenir l'équilibre des écosystèmes du lac.

Il est à noter qu'une importante quantité de plantes aquatiques a été trouvée dans le secteur de la rivière aux araignées. Ces plantes sont indigènes, mais pourraient porter à confusion avec le myriophylle à épis. L'annexe 2 présente les différentes plantes indigènes s'apparentant au myriophylle à épis. En voici un exemple :

Image 4: Plante s'apparentant à la Cornifle nageante, aperçue en grande quantité dans le secteur de la rivière aux Araignées



Photo: Marie-Christine Picard



4. Recommandations

À la lumière du présent inventaire de myriophylle à épis et des constats nommés précédemment, voici les recommandations pour les prochaines saisons.

4.1. Inventaire annuel et triennal

Un inventaire annuel devrait être réalisé par des sentinelles afin de s'assurer qu'il n'y ait pas d'espèces exotiques envahissantes qui s'introduisent dans le lac aux Araignées. Pour ce faire, il serait possible de:

- Former des sentinelles (certaines sont déjà présentes sur le lac Mégantic et habitent potentiellement Frontenac) pour circuler aux endroits jugés sensibles;
- Réaliser l'inventaire exhaustif, de pair avec les sentinelles, tous les trois ans.

Ainsi, la municipalité de Frontenac s'assurerait de maintenir une vigie très stricte de la prolifération des espèces exotiques envahissantes pouvant s'introduire dans le lac.

4.2. Recommandations complémentaires

Voici quelques recommandations complémentaires pour les prochaines saisons:

- Sensibiliser la population à l'identification des EEE, puisque les plantes indigènes sont très similaires au myriophylle à épis et peuvent porter à confusion. Voici des exemples de méthodes de sensibilisation:
 - Articles dans le journal local;
 - Publications sur les réseaux sociaux partagées sur les pages de groupes clés (APLM, Pêche lac Mégantic, Pronature Lac Mégantic, etc.);
 - Rencontres citoyennes spécifiques;
 - Kiosques lors d'événements grand public;
- Former de nouvelles sentinelles chaque printemps à l'aide d'un exemple concret de myriophylle à épis (échantillon) et les encourager à naviguer et explorer les lieux sensibles régulièrement.



Annexe 1: Secteurs explorés lors de l'inventaire

Descente de bateaux (route 161)

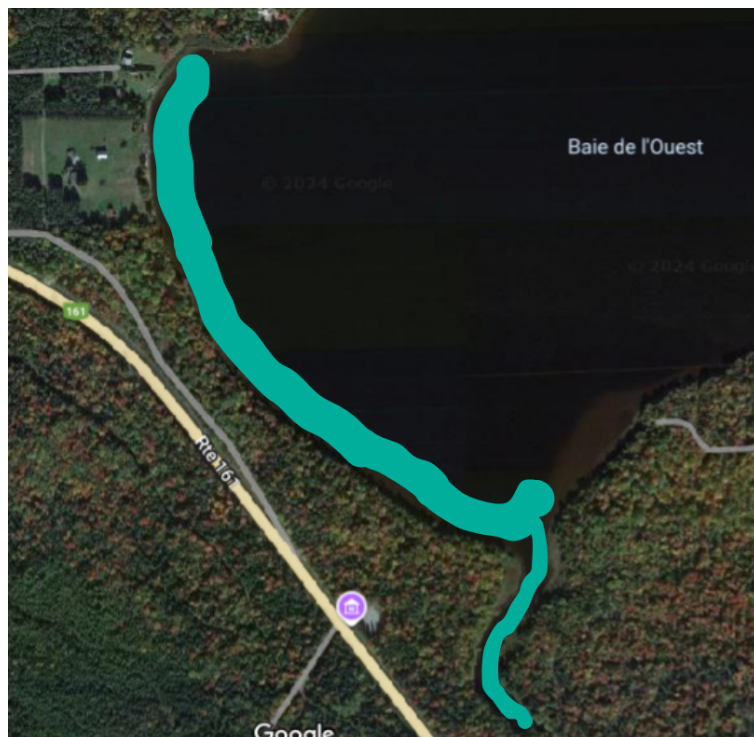


Photo: Marie-Christine Picard

À l'extrémité sud-est du lac, il n'était pas possible de poursuivre la navigation, car le ruisseau devient un petit rapide.



Photo: Marie-Christine Picard



MARIE-CHRISTINE PICARD, M. Env.
Consultante en environnement

Météo idéale pour réaliser l'inventaire du côté ouest du lac aux Araignées



Photo: Marie-Christine Picard



Secteur Est: développement Macannamac, plage municipale (et la baie à proximité) et rivière aux Araignées



Météo offrant une incroyable visibilité pour la partie Est du lac



Photo: Marie-Christine Picard



MARIE-CHRISTINE PICARD, M. Env.
Consultante en environnement

Annexe 2 - Plantes indigènes s'apparentant au myriophylle à épis

Espèces similaires				
Espèce	Myriophylles indigènes <i>Myriophyllum</i> spp	Myriophylle aquatique - exotique <i>Myriophyllum aquaticum</i>	Utriculaires spp- indigènes <i>Utricularia</i> spp	Cornilles spp - indigènes <i>Ceratophyllum</i> spp
Description	- Il y a 4 espèces de myriophylles indigènes au Québec qui peuvent être confondues avec le myriophylle à épis.	- Plante submergée ou émergente, dont la partie émergente ressemble à un petit conifère.	- Plantes submergées enracinées au substrat ou flottant en surface.	- Plantes submergées, non enracinées au substrat.
Feuilles	- Feuilles composées de 3 à 14 paires de folioles; - Espaces entre les verticilles ≤ 1 cm.	- Deux types de feuilles verticillées : - submergées brun rougeâtre; - émergentes vert vibrant; - Par groupes de 4 ou 6; - De 10 à 18 paires de folioles par feuille.	- Feuilles alternes, verticillées ou opposées, pétiolées, en forme d'éventail, subdivisées comme des branches d'arbre.	- Feuilles verticillées, fourchues, subdivisées de 1 à 3 fois; - Petites épines sur la marge.
Structures de reproduction	- Fleurs à l'aisselle des feuilles ou portées sur un épi émergent; - Multiplication par fractionnement des tiges.	- Multiplication principalement par fractionnement des tiges.	- Fleurs et fruits émergents.	- Petits fruits à la base des feuilles; - Multiplication par fractionnement des tiges.
Autres caractéristiques distinctes	- Feuilles pouvant être verticillées ou disposées irrégulièrement autour de la tige; - Folioles parfois fourchues; - Présence parfois de bourgeons hivernaux.	- Feuilles émergentes robustes et cireuses ressemblant à des plumes; - Peut pousser jusqu'à 30 cm au-dessus de la surface de l'eau.	- Peuvent porter des utricules permettant d'attraper des insectes, de petits crustacés ou des larves aquatiques; - Présence de bourgeons d'automne sur certaines espèces, verts, visqueux, composés de 1 à 3 renflements, mesurant de 1 à 3 cm.	- Les feuilles ont une texture rigide et conservent leur forme à l'extérieur de l'eau; - Tiges ramifiées.
Dessins - photos				

Source: Gouvernement du Québec, 2020.



MARIE-CHRISTINE PICARD, M. Env.
Consultante en environnement